

ALERTE METEO
VIGILANCE ROUGE
➔ CANICULE EXTREME

Date : 10/07/2026

Heure : 07h30

« Posture du COD »

Veille

Date événement	Samedi 11 juillet 2026 à 12h00 – fin non connue.
Disposition(s) ORSEC	DISPOSITION SPECIFIQUE ORSEC « VIGILANCE ET ALERTE METEOROLOGIQUE » DISPOSITION SPECIFIQUE ORSEC « GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR »
Nature de l'événement	RISQUE NATUREL

EXPEDITEUR

Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles des Hauts-de-Seine

Téléphone : 01 40 97 20 00 / 06 80 36 04 94 - Courriels : pref-defense-protection-civile@hauts-de-seine.gouv.fr

Entité	Services	Pour action	Pour info
Préfecture 92	PREF 92 - BSS		X
	PREF 92 - CORPS PREFECTORAL		X
	PREF 92 - PRESSE	X	
	PREF 92 - SIDPC 92	X	
	PREF 92 - SIDSIC et Standard		X
	PREF 92 - RENFORT COD		X
	PREF 92 - BUREAU DE LA LOGISTIQUE		X
Préfecture IDF	PRIF		X
Préfecture de police	PREF POLICE - CABINET		X
	PREF POLICE - LCPP		X
Zone de défense	PREF POLICE SGZDS - COZ		X
Santé / secours	BSPP 3 ^e GIS	X	
	ARS 92	X	
	SAMU 92	X	
Associations agréées de sécurité civile	CRF 92		X
	PCPS		X
	ORDRE DE MALTE		X
Sécurité / police	CRS NORD IDF		X
	CRS OUEST IDF		X
	DTSP 92	X	
	PREF POLICE - DOPC		X
	SDPJ 92		X
	SDDR 92		X
	DDSI 92		X
Armée	DMD 92		X
Travail / emploi	CMA		X
	CCI		X
	DRIEETS - UD92	X	
Logement	DRIHL - UD92	X	
Finance	DDFIP 92		X
Education nationale	DSDEN 92	X	
Justice	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE		X
	DISP IDF		X
	CPHS		X
Environnement / aménagement / transport	DRIEAT – UD92		X
Protection des populations	DDPP 92		X

Agriculture / forêt / parcs	DRIAAF IDF		X
	ONF		X
	Domaine de Saint-Cloud		X
	Parc de Sceaux		X
Culture	UDAP		X
Monuments nationaux	CMN		X
Services de prévision	AIRPARIF		X
	SERVICE DE PREVISION DES CRUES		X
	METEO FRANCE		X
Réseaux téléphoniques	BOUYGUES TELECOM		X
	FREE		X
	ORANGE		X
	SFR		X
Réseaux d'eau	SIAPP		X
	SMSEVESC		X
	SERVICE DES EAUX ET FONTAINES		X
	EAUX DE PARIS		X
	SEVESC		X
	LYONNAISE DES EAUX		X
	SUEZ EAU FRANCE - SITE DU MONT-VALERIEN		X
	SEDIF		X
	VEOLIA		X
	SENEO		X
Réseaux de transport et distribution gaz	GRT GAZ (naTran)		X
	GRDF		X
Réseaux de transport et distribution d'électricité	RTE		X
	ENEDIS		X
Réseaux de transport ferré	RATP		X
	IDF MOBILITE		X
	SNCF		X
Réseaux de transport routier	COFIROUTE		X
	SMO		X
	TRANSDEV		X
	DIRIF		X
	SANEF		X
Réseaux de transport maritime	VNF		X
	PORTS DE PARIS		X
Dépôts pétroliers	SOGEPP		X
	CCMP		X
	TOTAL		X
	TRAPIL		X
Centre commerciaux	QWARTZ Centre Commercial		X
	SO OUEST Centre commercial		X
La Défense	AUDE		X
	PARIS LA DEFENSE		X
	PLD ARENA		X
	QPARK		X
	WESTFIELD – 4 TEMPS		X
	CNIT		X
Collectivités	COMMUNES DU 92	X	
	CONSEIL DEPARTEMENTAL 92	X	
	EPT DU 92		X
	AMD		X

ALERTE - TYPE D'ÉVÉNEMENT : CANICULE – VIGILANCE ROUGE

A compter de samedi 11 juillet à 12 heures

Fin d'évènement prévue le : non connue

Qualification de l'évènement : Nouvel épisode caniculaire, sévère et durable, nécessitant une vigilance particulière notamment pour les personnes sensibles ou exposées.

Situation générale : Dans un contexte plutôt anticyclonique qui évolue peu, la masse d'air reste très chaude, et les températures montent encore d'un cran les prochains jours.

Observations notables : Ce matin à 5 heures, on relève 19 degrés à Longchamp, 22 degrés à Saint-Maur et 23 degrés à Paris-Montsouris.

Evolution prévue : Ce vendredi après-midi, les températures maximales prévues atteignent 34 à 36 degrés, voire très localement 37 degrés.

Samedi à l'aube, les températures minimales sont comprises entre 20 et 23 degrés. Samedi après-midi, les températures maximales s'échelonnent entre 35 et 37 degrés.

Cet épisode caniculaire se poursuit au moins jusqu'en début de semaine prochaine.

Conséquences possibles :

- Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.
- Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées.
- Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur.
- Veillez aussi sur les enfants.
- Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Conseils de comportement :

- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour, même sans soif.
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes.
- Limitez vos activités physiques et sportives.
- Pour en savoir plus, consultez le site <https://sante.gouv.fr/>

DECLENCHEMENT ORSEC GSVCC « CANICULE EXTREME »

Compte tenu de ce qui précède, la vigilance entraîne automatiquement la mise en œuvre, par chacun de vos services, des **mesures du niveau canicule extrême** telles que décrites par la disposition spécifique ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur » à compter de samedi 11 juillet 2026 à 12 heures.

Il convient notamment de :

- renforcer les mesures de communication en diffusant des messages de recommandations au public par tout moyen (disponibles sur le site de santé publique France, du ministère des solidarités et de la santé ou encore de la préfecture).
- mettre en œuvre les actions prévues pour l'assistance, l'accueil et la protection des personnes à risques (isolées, âgées, nourrissons, etc.) : ouverture de locaux disposant de pièces rafraîchies, mobilisation des associations et des agents territoriaux pour contacter les personnes isolées, étendre les horaires des piscines, etc.
- transmettre un message aux établissements relevant de votre champ de compétence afin que les mesures d'anticipation, de vigilance et de précautions nécessaires soient prises par les responsables d'établissement en faveur des personnes fragiles.

Les mairies sont invitées à poursuivre le remplissage du formulaire en ligne à partir du lien suivant chaque jour pour 16h00.

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1aZhdrWo_oUndBUHaBuQ85xeeOei4MfnAhX1VPZacNFQ/edit?usp=sharing

Lien court : urlr.me/MDP5U3

* * *

Vous voudrez bien informer la préfecture de toutes difficultés rencontrées dans l'application de ces mesures
pref-defense-protection-civile@hauts-de-seine.gouv.fr / Astreinte cabinet : 06 80 36 04 94